

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2022-2023/1
Titre	CESS Professionnel
Matière	Mathématiques

**Direction des Jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Mathématiques

Volume horaire : 2h

Ces consignes annulent toutes les précédentes.

●●● Programme

Le numéro du programme : 481P/2017/240

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/481P-2017-240%20.pdf>

Mathématiques de base (2h/ semaine)		
MB32 UAA3	Statistique et probabilité	pages 88 à 93

II. Organisation de l'examen

●●● Modalité d'évaluation d'examen

Un examen écrit

Nombre d'heures : 3 heures maximum

●●● Matériel

Matériel requis : stylo, effaceur, bic, calculatrice **non graphique et non programmable**, latte, équerre, rapporteur, compas, crayon, gomme.

Matériel refusé : papier, calculatrice graphique, calculatrice programmable, tout objet connectable (gsm, montre,...)

III. Évaluation et sanction des études

●●● Dispense

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.